

# Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Intermarché de Thonon les Bains sur la commune principale de l'AIOT 7 Rue Amédée de Foras 74200 Thonon-les-Bains.

La référence de votre dossier est A-3-DAD0BENL3 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 07/02/2023 à 10h05 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- (pour rappel, déclarant)
- (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **48170327000035**

Organisme : **A.D ENVIRONNEMENT**

Nom : |

Prénom :

Fonction : |

Adresse électronique :

Téléphone fixe :

### Personne morale

N° SIRET **49302172900022**

Raison sociale **LEMAN DAITOMI**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**7 RUE AMEED DE FORAS**

**74200 THONON LES BAINS**

## Signataire

Nom :

Prénom :

Qualité :

Adresse électronique :

Téléphone fixe :

## Référent

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse électronique :

Téléphone fixe :

## Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : [mmialon-paulmont@ad-environnement.fr](mailto:mmialon-paulmont@ad-environnement.fr)

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Intermarché de Thonon les Bains**

Description des activités :

**L'installation concernée est un hypermarché au sein duquel la plus grande partie des ventes concerne des produits non fabriqués sur le site qui sont stockés dans des réserves avant la mise en rayon. Les produits surgelés et frais sont stockés dans des meubles froids alimentés par des installation de production de froid. Au niveau surface de vente : - Ateliers (chambres froides +/-, labos + et meubles froid +/-) présents au niveau 1 : marée, charcuterie-traiteur, fromage coupe, boucherie et boulangerie-pâtisserie. - Pour le frais LS : une chambre froide et tous les meubles en froid positif (frais LS) et froid négatif (surgelés) - Pour les Fruits & Légumes : une chambre froide positive Au RDC : - une grande chambre froid positif : divisée en 2 avec un sas frais de livraison (50% de la surface) et une zone de stockage (50% de la surface), - une grande chambre froid négatif : idem ci-dessus - une chambre froide positive drive - une chambre froide positive au niveau du quai de livraison initialement pour les déchets mais utilisée pour les livraisons boucherie**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

#### 4 - Localisation

##### Localisation de l'installation

Adresse **7 Rue Amédée de Foras 74200 Thonon-les-Bains**

X : 968676

Y : 6592587

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

#### 5 - Activité du site

##### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

##### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1185	2-a	Gaz à effet de serre fluorés ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Quantité susceptible d'être présente 1151.63 kg	DC	Clim : Rooftops (64.8 kg au R410A + VRV (15.83 kg au R410A) / Froid : 2 centrales

positives  
(1071 kg  
au R134A)

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

#### **Pas de déchets**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

- **système informatique de gestion technique du bâtiment reliée 7J/7 en 24hr/24 à une société de surveillance (Artel) ainsi qu'au prestataire maintenance froid (MCI) - système d'arrêt d'urgence du froid par les secours à l'extérieur du local - l'Intermarché est situé dans un centre commercial avec 24 boutiques et 1 hyper. Il s'agit donc d'un établissement catégorie 1, avec la présence durant toutes les heures d'ouverture au public d'un SSIAP 1 et d'un SSIAP 2 - le centre commercial catégorie 1 est conforme à la législation en termes de moyens d'intervention des secours liée à un sinistre - l'Intermarché se trouve en périphérie immédiate de la ville de Thonon les Bains et dispose donc d'une caserne de pompier à moins de 10 minutes en voiture**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

#### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?  
**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

### 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**mandat\_20230202105805.pdf**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**THONON LES BAINS\_ICPE PLAN DE SITUATION-A4\_compressed.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**THONON LES BAINS\_ICPE PLAN D ENSEMBLE-A0\_compressed\_compressed.pdf**